

Feuillet de renseignements | Les locataires en Ontario

Où habite la majorité des locataires en Ontario?

- ❖ Près de 50% de tous les locataires de l'Ontario habitent dans la Ville de Toronto.
- ❖ Près 10% de tous les locataires de l'Ontario habitent à Ottawa.
- ❖ La plupart des autres locataires habitent dans les centres urbains tels qu'Hamilton, Kitchener-Waterloo-Cambridge, London, Oshawa, St. Catharines, et Windsor.

Les locataires sont souvent des parents seuls, des jeunes adultes et des nouveaux arrivants.

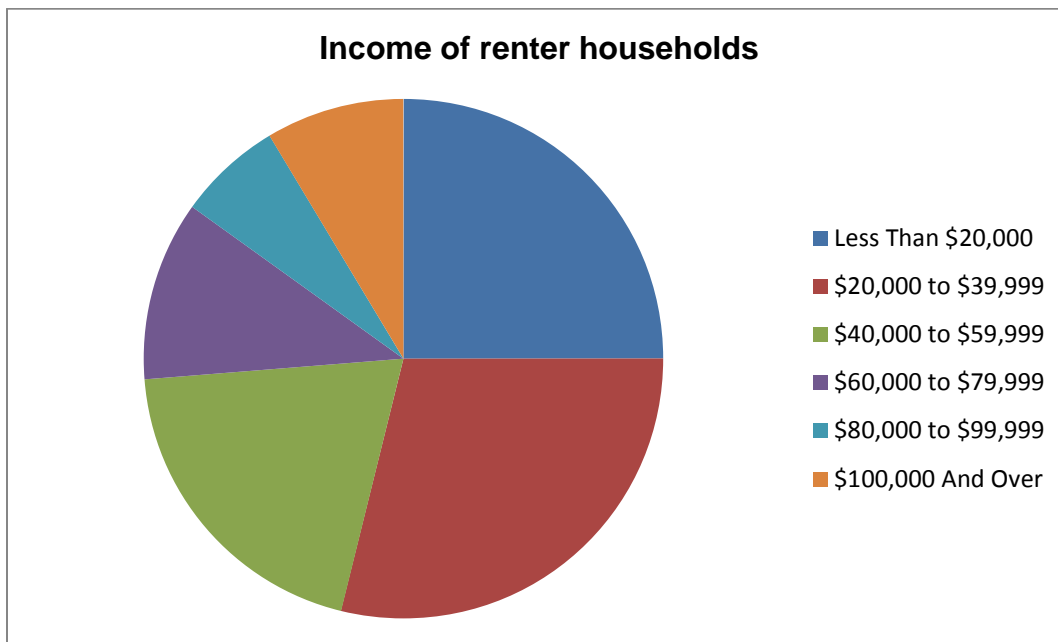
- ❖ 16% des locataires sont des parents seuls (par comparaison à 8,5 % qui sont propriétaires).
- ❖ Les locataires ont tendance à être plus jeunes- 17% des locataires en Ontario sont âgés entre 15 et 29 ans (par comparaison à 4 % qui sont propriétaires).
- ❖ Les nouveaux arrivants sont plus susceptibles d'être des locataires. En 2011, 62 % des nouveaux arrivants des locataires. Il n'y a pas une différence importante entre le taux des non immigrants et des immigrants qui sont propriétaires.

Les locataires ont tendance à avoir un revenu moins élevé que les propriétaires.

- ❖ Le revenu moyen des ménages locataires est moins que la moitié des ménages propriétaires (47 729 \$ c. 101 254 \$).
- ❖ Le revenu médian des ménages locataires en Ontario est moins que la moitié de celui des ménages propriétaires (36 916 \$ c. 81 723 \$).

- ❖ Les ménages locataires ont subi une réduction de revenu moyen par comparaison aux ménages propriétaires : le revenu moyen des ménages propriétaires a augmenté de 64 % depuis 1991, par comparaison à 39 % pour les ménages propriétaires.

Schéma 1: Distribution de revenu pour les ménages locataires en Ontario



Source: Données du Portail de l'information sur le marché de l'habitation- Ontario- Revenu des ménages propriétaires- Écart de revenu (avant impôts)

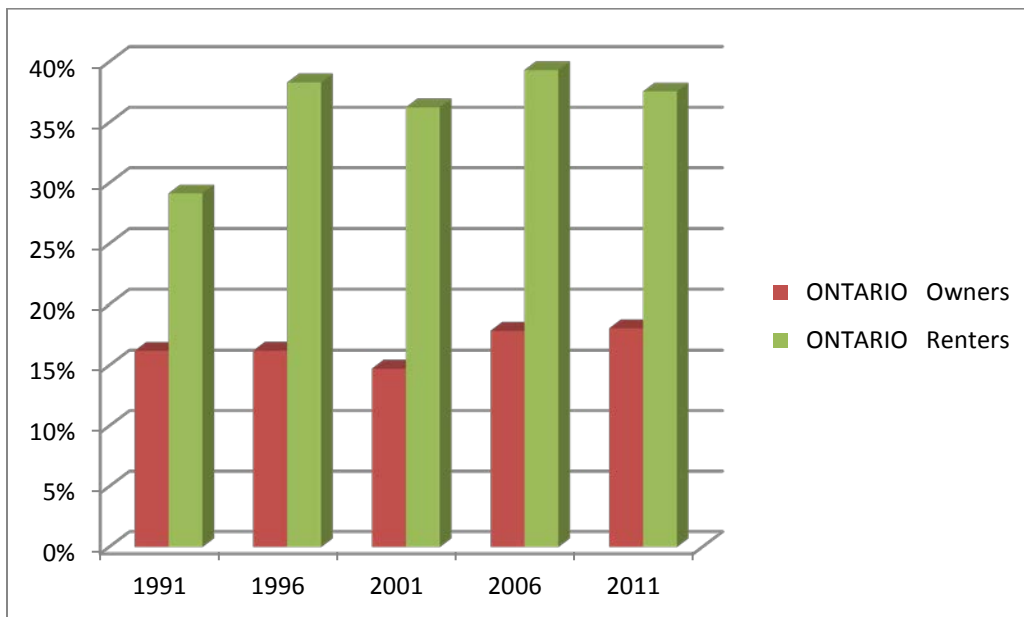
Comme le démontre le schéma 1, la majorité des ménages locataires en Ontario ont un revenu moyen annuel de 40 000 \$ (ceci est le cas pour seulement 18 % des ménages propriétaires).

- 1 sur 4 des ménages locataires ont un revenu inférieur à 20 000 \$.
- Les ménages locataires qui gagnent moins de 20 000 \$ et qui habitent dans des logis de deux chambres payent en moyenne environ 81 % de leur revenu chaque mois en loyer en plus des services publics.

Bien que les ménages locataires représentent 28,5 % de tous les ménages locataires de l'Ontario en 2011, ils constituent 61 % des ménages en [besoins impérieux de logement](#) – une part disproportionnée importante.

- ❖ L'abordabilité du logement est la cause principale des besoins impérieux du logement.
- ❖ 38% des ménages de locataires en Ontario dépensent plus de 30 % de leur revenu en logement, en comparaison à 18 % des ménages propriétaires.

Schéma 2: Pourcentage des ménages qui vivent sous le seuil de la norme d'accessibilité



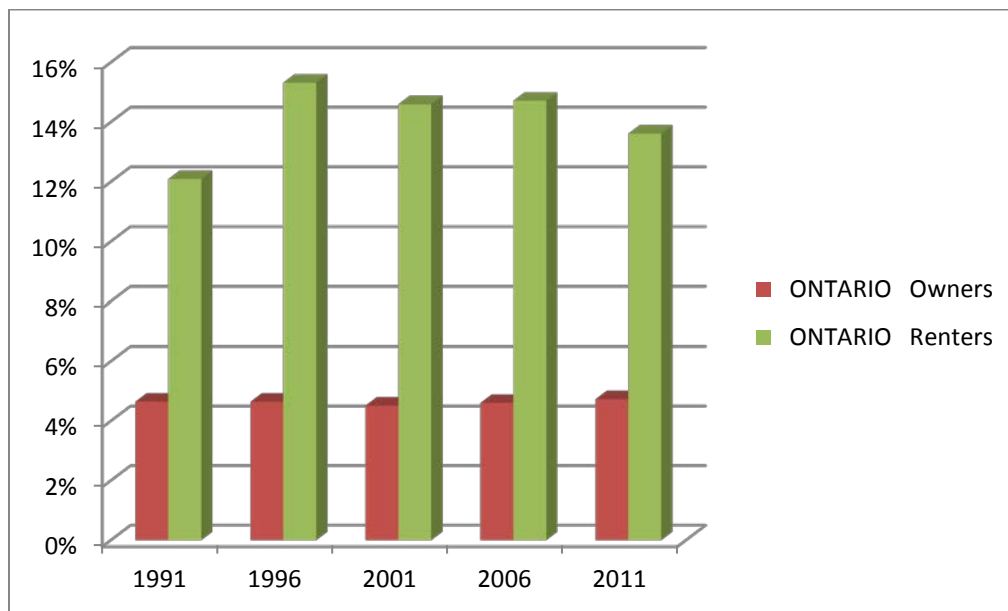
Source: SCHL, Le logement au Canada en ligne

Le schéma 2 démontre le pourcentage des ménages de propriétaires et de locataires qui vivaient sous le seuil des normes d'accessibilité dans les cinq

dernières années du recensement. Comme nous pouvons le constater, environ le double du pourcentage des ménages locataires par comparaison aux ménages propriétaires dépensent une proportion trop élevée de leur revenu sur le logement.

- ❖ En 2011, le rapport frais de logement- revenu (RFLR) pour les propriétaires en Ontario était de 20 % comparativement à 29 % pour les locataires.

Schéma 3: Pourcentage des ménages qui vivent sous le seuil des normes d'habitation de taille convenable



Source: SCHL, Le logement au Canada en ligne

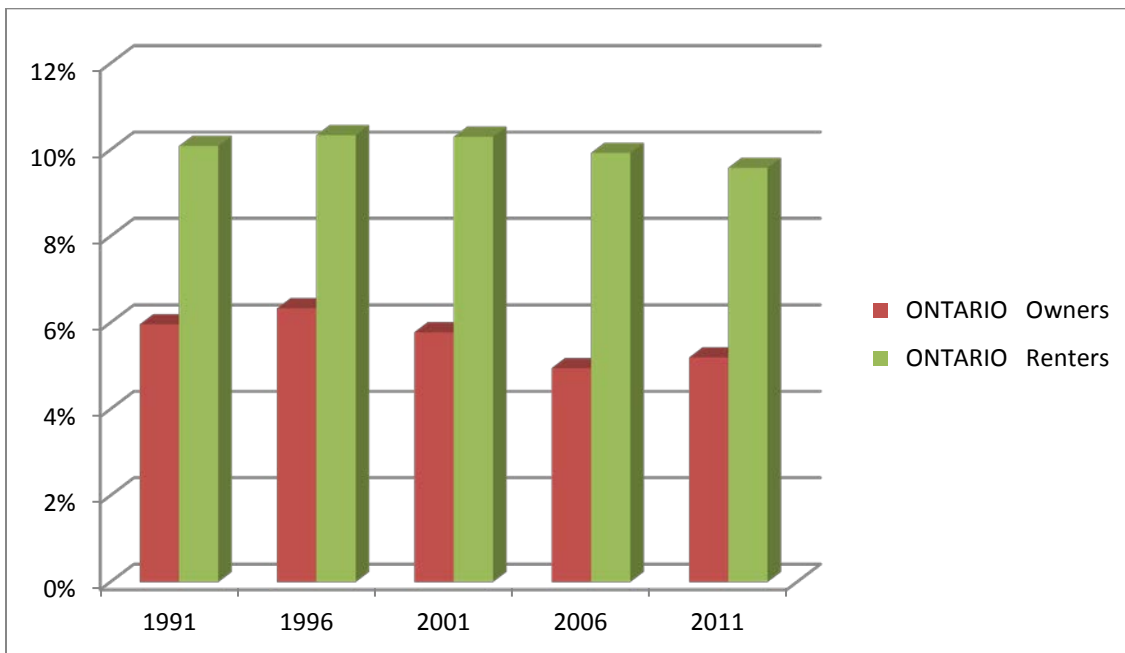
Le logement de taille convenable est défini comme celui qui offre suffisamment de chambres pour la taille et la composition du ménage, au sens des définitions figurant dans la Norme nationale d'occupation (NNO).

- ❖ Il existe un écart important entre les ménages propriétaires et les ménages locataires lorsqu'il est question d'habiter dans un logement de taille convenable. Le pourcentage de ménages locataires qui vivent sous le seuil des normes de logement de taille convenable est presque trois

fois plus élevés que pour les ménages propriétaires.

- ❖ L'écart entre les locataires et les propriétaires se fait particulièrement sentir à Toronto, alors que 20 % des ménages de locataires vivent sous le seuil de la norme de taille convenable en comparaison avec 7 % des ménages de propriétaires.

Schéma 4: Pourcentage des ménages vivant sous le seuil de la norme de qualité convenable



Source: SCHL, Le logement au Canada en ligne

Les logements de qualité convenable sont ceux dont les habitants n'ont pas fait rapport de mauvais état de réparations majeures. Les réparations majeures comprennent la plomberie ou l'électricité défectueuse ou des besoins de réparation aux murs, aux planchers ou au plafond.

- ❖ Il existe un écart important entre le pourcentage des propriétaires et des locataires qui vivent sous le seuil de la norme de logement convenable.

- ❖ Tel que le démontre le schéma 4, presque le double du pourcentage des ménages locataires habite dans des logis qui ont besoin de réparations majeures en comparaison avec les ménages propriétaires.